

PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DU TOURISME
DE L'OCI (TR-CAB)



COURS DE FORMATION SUR ‘LA PLANIFICATION STRATEGIQUE EFFICACE POUR LA PROMOTION DU DEVELOPPEMENT DURABLE DU TOURISME’

24 - 26 août 2021

Animée par:

Sosthène CAPO CHICHI

Expert en tourisme et hôtellerie

Administrateur-Gestionnaire du patrimoine culturel

Spécialiste de la communication marketing

Spécialiste de l'ingénierie de la formation touristique

Contact (00229) 97482866/65120012

Email: gervaisdusucces@gmail.com

OBJECTIFS DE LA FORMATION

OBJECTIF GÉNÉRAL (OG) :

Augmenter l'efficacité générale des participants par le développement et la mise à jour de leurs compétences dans le domaine de la planification stratégique du développement du tourisme durable

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (OS) :

OS1 : Repositionner les notions de développement touristique et autres concepts liés à la planification du tourisme durable dans l'esprit des participants ;

OS2 : Analyser avec les participants les enjeux du développement du tourisme durable dans un pays ;

OS3 : Permettre aux participants d'avoir une maîtrise de la méthode et des outils de planification stratégique du développement du tourisme durable.

RESULTATS ATTENDUS

RESULTAT 1

les participants ont compris quelques notions de la terminologie appliquée à la planification touristique en général et à la planification stratégique du développement du tourisme durable en particulier

RESULTAT2

Les participants ont compris les implications entre développement durable et tourisme durable ainsi que l'importance et l'opportunité de développer le tourisme durable sur un territoire .

RESULTAT 3

Les participants ont maîtrisé la méthode et les outils de planification stratégique du développement du tourisme durable sur un territoire donné.

Plan de la formation (PM)

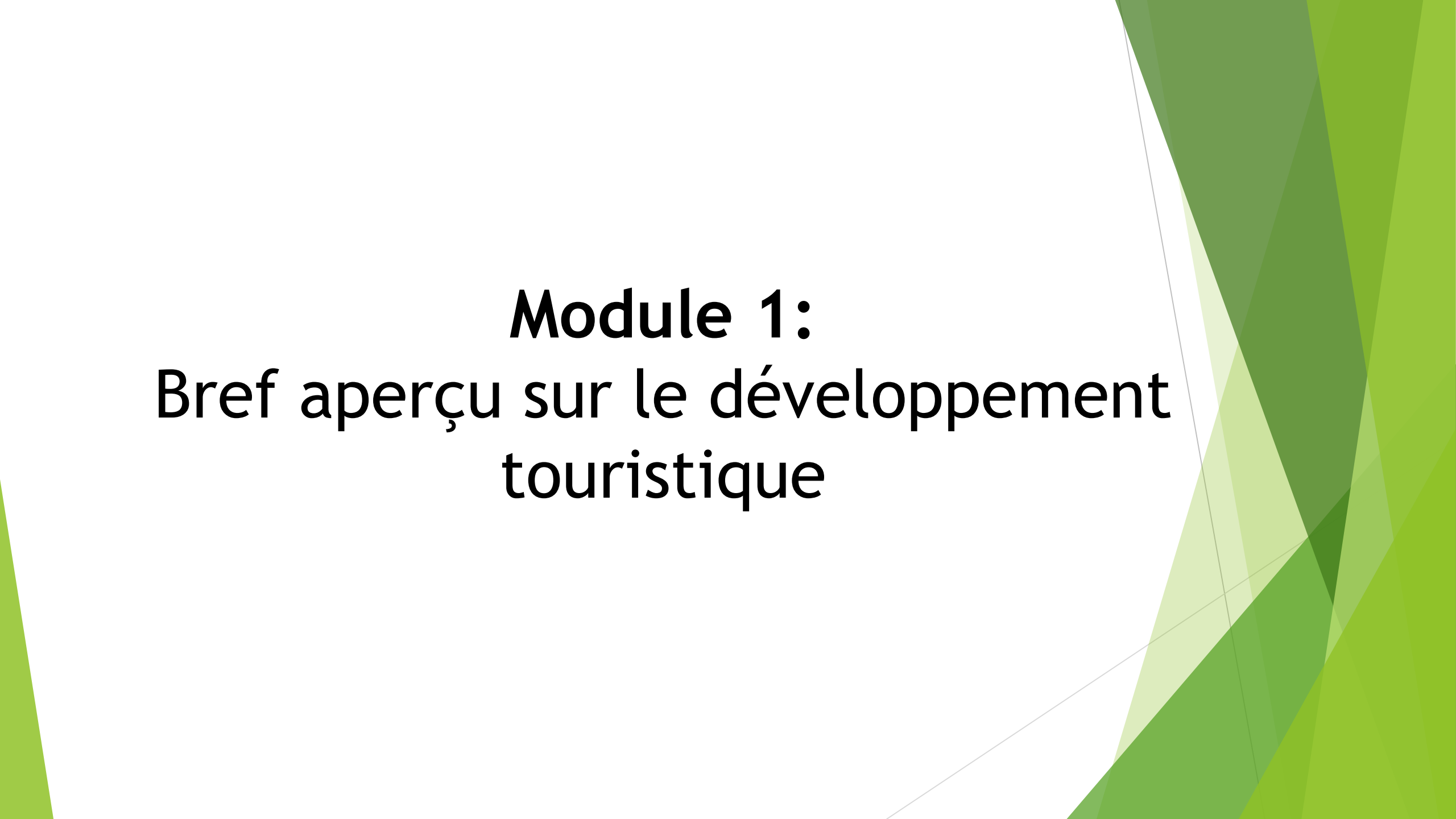
Trois modules seront développés :

Module 1: Bref aperçu sur le développement touristique

Module 2: Le tourisme durable : une philosophie inspirée du Développement Durable

Module 3: Réussir la planification stratégique pour le développement du tourisme durable

Cas pratique



Module 1:

Bref aperçu sur le développement touristique

Définition et fondements

► DÉFINITION

Le développement touristique est un ensemble d'actions motivées par le tourisme et ayant pour buts objectifs :

- l'amélioration significative des conditions de vie des populations,
- la transformation qualitative de l'image des territoires,
- la protection/sauvegarde des patrimoines et leur valorisation,
- la création des conditions favorables à la cohésion sociale et au brassage culturel,
- la croissance et la prospérité économiques.
- la création de richesses et d'emplois etc

Définition et fondements du développement touristique (suite)

► FONDEMENTS

Le développement du tourisme sur un territoire a pour fondements l'élaboration des «PSPP» où sont intégrées de façon méthodique et ordonnée des actions précises.

- Comme informations sur les PSPP, nous pourrions retenir ce qui suit :
 - P = Politique
 - S = Stratégie
 - P = Programme
 - P = Projet

Définition et fondements du développement touristique (suite)

POLITIQUE :

Document dans lequel sont présentés les **principes généraux** indiquant la **ligne de conduite** adoptée **qui guident** l'action et la réflexion et peuvent contribuer à la planification. Elle peut être globale ou sectorielle.

La politique touristique recouvre l'ensemble des actions qui visent à favoriser le développement des activités économiques découlant en tout ou partie du trafic touristique. Il s'agit d'un document élaboré par l'Etat et qui présente les grandes orientations dans le secteur du tourisme.

Définition et fondements du développement touristique (suite)

STRATEGIE :

Ensemble des **choix d'objectifs** et de moyens qui orientent à moyen et à long terme les activités. Elle découle souvent de la politique et concoure à sa réalisation.

Définition et fondements du développement touristique (suite)

PROGRAMME ET PROJET :

Un ensemble cohérent et structuré **d'objectifs, d'activités et de ressources**, regroupés pour offrir des **produits et des services particuliers** qui satisfassent les besoins ciblés d'une population prédéterminée. Les projets sont issus des programmes (des composantes ou volets).

Définition et fondements du développement touristique (suite)

Le développement touristique, un ensemble d'actions :

1-Identifier les ressources touristiques du territoire (tenir compte des critères de l'OMT);

2-Faire l'état des lieux de l'organisation et du fonctionnement du tourisme sur le territoire ;

3-Etablir le diagnostic (analyse SWOT) ;

4-Dégager les gros problèmes ou obstacles relatifs au développement du tourisme sur le territoire (les défis à relever) ;

5-Choisir un positionnement (crédible, attractif et spécifique) pour la destination

Définition et fondements du développement touristique (suite)

Le développement touristique, un ensemble d'actions :

6-Définir le cadre institutionnel du tourisme pour la destination ;

7-Elaborer un cadre législatif et réglementaire du tourisme pour la destination (tenir compte des sous-secteurs du tourisme)

8- Mettre en place des infrastructures, équipements et produits touristiques adaptés : aménagements (tenir compte des espaces : urbain, rural, littoral, montagne);

9-Elaborer un plan de communication et de promotion touristique de la destination

10- Mettre en place un système statistique performant;

Définition et fondements du développement touristique (suite et fin)

Le développement touristique, un ensemble d'actions :

11-Penser à un mécanisme de mobilisation des ressources pour le financement des projets spécifiques ;

12- Créer les conditions favorables aux investissements touristiques : code d'investissement touristique;

13- Adapter au mieux la formation des acteurs et promouvoir le développement de l'entrepreneuriat;

14-Penser à la paix et à la sécurité au sein de la destination.

ACTEURS DU DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

L'Etat: Il élabore, met en œuvre et assure le suivi-évaluation de la politique nationale du tourisme à travers le Ministère en charge du tourisme. L'Etat joue un rôle régalien, d'organisation et de coordination du fonctionnement du secteur touristique au plan national...

Les Collectivités locales : elles sont chargées de la mise en œuvre des prérogatives de l'Etat central au niveau local, sur la base des plans de développement communaux qui intègrent des activités touristiques. L'organisation des acteurs ainsi que le contrôle des initiatives et actions en faveur du développement du tourisme au niveau des communes sont assurés par ces dernières.

ACTEURS DU DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE (suite)

Les communautés : qui assurent la protection et la gestion des ressources environnementales et culturelles à travers la mise en place des Associations ou Groupements villageois, ceci en collaboration avec les élus locaux ;

Les Organisations de la Société Civile (OSC) qui mènent des actions de sensibilisation, de plaidoyer et lobbying relatives à la protection de l'environnement, du patrimoine culturel etc.

ACTEURS DU DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE (suite)

Les Opérateurs Touristiques Privés (OTP) : ils sont chargés de la production et de la vente des services touristiques sur la base de l'analyse des besoins, goûts et motivations de la clientèle touristique. Il s'agit par exemple des Agents de voyages, des tours opérateurs, des hôteliers et restaurateurs, etc.

Les touristes : Ils constituent les inspireurs des OTP en ce sens que c'est en tenant compte de leurs motivations, goûts et besoins que les OTP arrivent à concevoir de bons produits touristiques ou hôteliers. Les touristes évaluent aussi la qualité services et prestations fournis par les acteurs privés et peuvent utiliser le « téléphone arabe », c'est-à-dire la publicité de bouche à oreille pour détruire ou promouvoir une entreprise et ses produits

ACTEURS DU DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE (suite et fin)

La presse spécialisée : elle assure la médiatisation des différentes initiatives et activités menées par les autres acteurs en faveur du développement du tourisme etc. ;

Les Partenaires Techniques et Financiers : Qui assurent la formation, le renforcement des capacités et ou le financement des projets innovants et pertinents relatifs au tourisme en général et au tourisme durable en particulier.

LES RISQUES LIÉS AU DÉVELOPPEMENT D'UN TOURISME DÉSÉQUILIBRÉ ET NON DURABLE

Le déplacement, partie intégrante de l'activité touristique



**Destruction de l'environnement;
Risque sur le plan socio-culturel;
Risque sur le plan économique;
Risque sur le plan sanitaire.**

LES RISQUES LIÉS AU DÉVELOPPEMENT D'UN TOURISME DÉSÉQUILIBRÉ ET NON DURABLE

Destruction de l'environnement:

- Perturbations de l'écosystème et destruction d'un capital précieux pour les générations futures;
- Source de pollution, de déchets, des eaux usées etc

LES RISQUES LIÉS AU DÉVELOPPEMENT D'UN TOURISME DÉSÉQUILIBRÉ ET NON DURABLE

Sur le plan socio-culturel:

- l'acculturation (culture locale est détournée à des fins marchandes) ;
- désacralisation des coutumes et aires sacrées due à l'appât du gain facile;
- banalisation des danses et musiques traditionnelles devenues objets de folklore;
- Drogue et prostitution (tourisme sexuel impliquant des enfants, pornographie etc.) ;
- l'extraversion des mœurs.

LES RISQUES LIÉS AU DÉVELOPPEMENT D'UN TOURISME DÉSÉQUILIBRÉ ET NON DURABLE

Sur le plan économique

- Consommation d'énergie dans les transports, l'hébergement et le divertissement

LES RISQUES LIÉS AU DÉVELOPPEMENT D'UN TOURISME DÉSÉQUILIBRÉ ET NON DURABLE

Sur le plan sanitaire

- Risques de contamination (les maladies voyagent d'un bout à l'autre du monde).

LES RISQUES LIÉS AU DÉVELOPPEMENT D'UN TOURISME DÉSÉQUILIBRÉ ET NON DURABLE

LE TOURISME DURABLE, UNE ALTERNATIVE POUR
ATTEINDRE LE VÉRITABLE DÉVELOPPEMENT

QUESTIONS - REPOONSES

???